



**DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES**
PU FA'AHOTU MOANA



**APPEL A CANDIDATURE 2024
FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE DE PECHE
PROFESSIONNELLE HAUTURIERE**

Dénomination/ raison sociale :

Adresse géographique de la société :

.....

Adresse courrier :

Boîte Postale :Code Postal :Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Télécopie/Fax :

Courriel/email :

Nom, prénom du/des gérant(s) de la société :

 gérant 1.....

 gérant 2.....

Date et lieu de naissance (pour chaque gérant) :

.....

.....

Je soussigné.....,
sollicite le bénéfice d'une licence de pêche professionnelle en application de la délibération n° 97-32 APF du 20 février 1997 modifiée relative à l'exploitation des ressources vivantes de la mer territoriale et de la zone économique exclusive, situées au large des côtes de la Polynésie française.

Je déclare sur l'honneur vouloir exploiter ce navire de pêche à titre professionnel pour en tirer l'essentiel de mes revenus.

Fait à....., le

Signature du demandeur et sa qualité :

APPEL A PROJET- RECAPITULATIF DES PIECES A FOURNIR A LA DIRECTION DES RESSOURCES MARINES

I- POUR LA RECEVABILITE¹ DES DOSSIERS

- Formulaire de demande de licence de pêche professionnelle hauturière

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR (SI PERSONNE PHYSIQUE)

Une copie des pièces suivantes (en cours de validité) :

Pour les personnes de nationalité française :

- Pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou le passeport)
- Justificatif de résidence**
- Attestation d'affiliation** à un régime de protection sociale en Polynésie française
- Carte verte CPS** (RNS, RSPF ou ayant droit) ou **carte rouge** pour les retraités

En plus pour les personnes de nationalité étrangère :

- Un extrait de casier judiciaire** ou son équivalent
- Titre de séjour** : Carte de séjour ou Permis de travail ou carte d'identité d'étranger « commerçant »

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR (SI PERSONNE MORALE)

Une copie des pièces suivantes (en cours de validité) :

- Statuts de la société** à jour à la date de dépôt de la demande
- Organigramme avec répartition de l'actionariat**
- Extrait Kbis** daté de moins de 3 mois
- Attestation d'inscription au N° TAHITI** avec le code pêche en mer 0311 Z (ISPF)
- Pièce d'identité** du/des gérant(s) et du/des mandataire(s)² de la société (carte nationale d'identité ou passeport)
- Mandat** délivré par la société pour déposer une demande de licence (le cas échéant)
- Attestation d'affiliation** du gérant à un régime de protection sociale de Polynésie française

INFORMATIONS RELATIVES AUX BENEFICIAIRES EFFECTIFS³ DU PROJET

Si le bénéficiaire effectif est une personne physique :

- Pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou le passeport)
- Justificatif de résidence**

Si le bénéficiaire effectif est une personne morale :

- Statuts de la société** à jour à la date de dépôt de la demande
- Extrait Kbis** daté de moins de 3 mois
- Attestation d'inscription au N° TAHITI**

¹ La DRM se réserve le droit de vérifier l'exactitude et la complétude des pièces fournies avant application des critères d'évaluation

² Mandataire : personne qui a mandat pour déposer une demande de licence

³ Les bénéficiaires effectifs du projet sont les personnes qui détiennent directement (personne physique) ou indirectement (société) au moins 25 % du capital de la société qui porte le projet

**INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR ET AUX BENEFICIAIRES
EFFECTIFS DU PROJET
s'ils possèdent ou exploitent des navires de pêche, en Polynésie française ou ailleurs**

- Liste des navires de pêche (nom et immatriculation) possédés ou exploités en Polynésie française ou ailleurs par le demandeur et par tous les bénéficiaires effectifs du projet et les groupes auxquels ils appartiennent

Régularité des paiements*

- Attestation d'inscription aux rôles d'imposition (pour les nouvelles sociétés uniquement)
 - Attestation de régularité fiscale pour l'année 2023
 - Attestation concernant le paiement des cotisations à jour pour les marins pêcheurs et employés à terre
 - Attestation de la S3P démontrant le paiement des redevances à jour
- *Les pièces mentionnées font référence à des navires en flotte en Polynésie française. Pour des navires en flotte hors territoire, des attestations équivalentes devront être fournies

INFORMATIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION ENVISAGEE

- Descriptif complet du projet et des conditions d'exploitation envisagées

INFORMATIONS RELATIVES AU FUTUR NAVIRE DE PECHE

Pour tous les navires :

- Eléments techniques détaillés en français présentant le navire envisagé (catégorie de navigation, caractéristiques, puissance motrice, plan détaillé, habitabilité, capacité frigorifique...)
- Présentation de la composition prévisionnelle de l'équipage (en nombre et en qualité)

Navire de pêche à construire localement ou à l'étranger

- Projet de contrat de construction en français
- Formulaire de demande de nom et d'immatriculation du navire (DPAM)

Navire de pêche existant, obligatoirement sous pavillon français

- Carte d'immatriculation du navire ou attestation provisoire, selon le cas
- Acte de francisation du navire, ou attestation provisoire, selon le cas
- Rapport de mise en service du navire
- Dernier rapport de visite périodique au titre de la sécurité du navire

- Rapport de visite spéciale présentant de l'état des lieux du navire (DPAM), le cas échéant
- Plan de rénovation et/ou de transformation budgété du navire, le cas échéant
- Attestation de dépôt du dossier technique de rénovation/transformation auprès du centre de sécurité des navires (DPAM), le cas échéant

Navire de charge existant immatriculé en Polynésie française

- Carte d'immatriculation du navire ou attestation provisoire, selon le cas
- Acte de francisation du navire ou attestation provisoire, selon le cas
- Rapport de mise en service du navire
- Dernier rapport de visite périodique au titre de la sécurité du navire

- Rapport de visite spéciale présentant de l'état des lieux du navire (DPAM), le cas échéant
- Plan de rénovation et/ou de transformation budgété du navire (toutes modifications et changement d'exploitation)
- Attestation justifiant du dépôt du dossier technique de rénovation/transformation auprès du centre de sécurité des navires (DPAM)

II- POUR L'APPLICATION DES CRITERES D'EVALUATION

1.1 Fiabilité, cohérence, rentabilité et robustesse du projet

- Business plan sur au moins 5 ans** (dont plan de financement, compte de résultats prévisionnel, avec une présentation et une analyse de ces documents).

1.2 Garanties et capacités de financement

- Attestation de la banque** indiquant qu'elle soutient le candidat dans son projet ou qu'il possède les fonds propres suffisants pour mener à bien son projet d'investissement
- Comptes de résultat et bilans** déposés à la DICP sur les 3 dernières années (2021-2023) pour les bénéficiaires effectifs du projet

1.3 Professionnalisme du porteur de projet

- Pour les unités en rénovation ou en projet de rénovation, **descriptif des travaux** et date escomptée de reprise d'activité, et/ou attester sur l'honneur en cas de projet de rénovation à venir
- Si des sorties de flottes sont en cours ou envisagées, en fournir un descriptif ainsi que les justificatifs éventuels de dépollution, démantèlement, exportation, changement de destination du/des navire(s), et/ou attester sur l'honneur des projets de sorties de flotte envisagés et leurs modalités
- Descriptif des actions menées** par le gérant de la société qui porte le projet, pour montrer sa mobilisation et sa participation dans la filière.

2.3 Démarche de responsabilité sociale et environnementale

- Descriptif des actions actuellement mises en œuvre** par le candidat et les bénéficiaires effectifs, sur ses unités déjà en flotte, qui vont dans le sens d'une responsabilité sociale et environnementale (sauf nouvel entrant)
- Descriptif des actions prévues** permettant d'évaluer cette responsabilité sociale et environnementale pour l'exploitation du futur navire